

**AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS (IC) POUR L’EVALUATION de L’EFFET N°2 DU PROGRAMME DU PNUD (EFFET 5 de l’UNDAF) POUR LA PERIODE 2014-2018 AU BENIN**

**Réf : PNUD/ICN°02/05/2017**  18/05/2017

**Pays** Bénin

**Intitulé de la mission** **:** Sélection de Consultants individuels pour l’Evaluation de l’Effet N°2 du programme du PNUD pour la période 2014-2018 au BENIN dans les profils suivants :

* Un (01) Expert en Evaluation axée sur les résultats de développement, en gouvernance, ayant le profil d’Economiste, Agroéconomiste ou Economiste du Développement (Consultant Principal)
* Un (01) Spécialiste en Suivi et Evaluation (Consultant National)

**Type de Contrat :** Contrat Individuel (IC)

**Niveau de poste :** Consultant

**Durée de la mission** 30 jours calendaires

**Période de la mission : 19 juin au 15 Août 2017**

**Type et Lieu d’affectation :** Bénin

**Date de début de la mission :**  19 juin 2017(date estimée)

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site le <http://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/operations/procurement/>

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) séparées conformément aux TDRs au plus tard le**08 juin 2017** **à 10h00** (GMT+1) :

* sous pli fermé au :

Représentant Résident du PNUD

Lot 11 Zone Résidentielle, Cotonou

Tél : 229 21.31.30.79

Avec la mention : Offre pour « Réf : PNUD/IC/N°02/05/2017; Profil : (*Préciser le profil*)*»*

*A n’ouvrir qu’en séance.*

* Ou électroniquement en deux fichiers séparés (Technique et Financier) à l’adresse suivante : offreprocurement.ben@undp.org; avec en objet la même mention ci-dessus. (Dans ce cas, un envoi ne peut dépasser 5Mo, et plusieurs envois peuvent être effectués)

Toute demande de clarification doit être envoyée par email à l’adresse : offreinfo.ben@undp.org; au plus tard le 29 mai 2017. L’unité compétente répondra à toutes les questions reçues et le document sera posté sur le même site de publication au plus tard le 31 mai 2017.

Les réponses tardives du PNUD ne justifient pas le report du délai de soumission

Les candidatures féminines sont vivement recommandées.

 Le PNUD se réserve le droit de donner suite à cet avis de publication.

 **Termes de Références (TDRs)**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La République du Bénin est connue comme un pays démocratique de paix, cité en exemple en Afrique et dans le monde.

Malgré cette bonne réputation, le Bénin est resté confronter plus de deux décennies durant, à une faible qualité de la gouvernance qui constitue un frein à la bonne gestion de l’économie et la mise en œuvre des réformes nécessaires pour impulser durablement le développement économique, politique et social du pays. Les réformes institutionnelles et de la fonction publique peinaient à aboutir ; la capacité de l’administration publique en matière de planification stratégique et d’accompagnement efficace du développement, la promotion des femmes à des postes de responsabilité dans l’administration publique demeuraient toujours faibles. Le transfert des compétences et des ressources aux communes et l’offre de services de qualité aux populations à la base constituaient des défis majeurs. L’effectivité et l’efficacité des mécanismes et systèmes de contrôle, notamment au niveau des institutions en vue du renforcement de la lutte contre la corruption, l’accès des populations pauvres à la justice et de l’exercice effectif des droits individuels restaient une problématique majeure. Le non règlement à bonne date des contentieux liés aux élections municipales de 2008 ainsi que les installations différées des élus locaux, les débats improductifs sur le code électoral et les préparatifs des élections municipales de 2013 étaient des sujets de préoccupations sérieuses.

C’est pour inverser cette situation que depuis 2011, le Gouvernement du Bénin, dans sa Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2015), a mis l’accent sur le renforcement de la gouvernance aux plans administratif, politique et judiciaire, ainsi qu’aux plans de l’information statistique, de la sécurité et de la paix, du processus de décentralisation et de déconcentration, pour la qualité de la gouvernance. Ce point est apparu également comme un défi majeur du Gouvernement actuel, conformément au Pilier 1 de son Programme d’Actions (PAG).

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l’Assistance au Développement (UNDAF 2014-2018), préparé dans un cadre participatif et approuvé par les partenaires nationaux et internationaux, a fait de cette priorité nationale, un choix stratégique de son intervention, à travers le domaine relatif à la gouvernance, participation et décentralisation.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans cet engagement commun au SNU et sur la base de ses avantages comparatifs, a choisi d’articuler ses appuis autour de trois domaines dont celui de la « Gouvernance, participation et décentralisation » à travers l’Effet 5 de l’UNDAF qui s’intitule *« D’ici à 2018, les institutions nationales et locales appliquent d’avantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable ».* Cet Effet est décliné en cinq (05) produits à savoir :

* le gouvernement et les communes d’intervention disposent de capacités accrues pour conduire les réformes administratives, économiques et institutionnelles et pour mettre en œuvre des politiques et programmes de développement ;
* les processus et les capacités nationaux, locaux et sectoriels de planification, programmation, budgétisation, suivi-évaluation et de gestion macro-économique sont renforcés ;
* l’assemblée nationale et les autres institutions de l’Etat disposent de capacités nécessaires pour mieux assurer leurs prérogatives constitutionnelles ;
* les institutions, les OSC et les médias disposent davantage de capacités pour participer au processus de développement inclusif et pour mieux conduire les processus électoraux. ;
* les acteurs clés de la justice au niveau national et local sont aptes à mettre en œuvre les procédures et mécanismes appropriés facilitant l’accès des populations vulnérables à la justice.

Ainsi le PNUD, depuis 2014 et capitalisant sur les acquis de ses initiatives antérieures dans le secteur, accompagne le Gouvernement dans la promotion de la qualité de la gouvernance. L’intervention du PNUD consiste à appuyer les réformes économiques, politiques et sociales, la réalisation des Objectifs de Développement Durables, le renforcement des capacités nationales de Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Evaluation, prenant en compte les Droits de l’homme, les politiques publiques de bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l’accès à la justice aux plus pauvres, la préservation de l’état de droit et la démocratie, la participation citoyenne et celle des femmes à la prise de décision et au suivi des politiques publiques.

Pour soutenir les améliorations de son programme et promouvoir une culture de l’orientation vers les résultats, de l’apprentissage, la recherche et la prise de décision basée sur les faits avérés en vue de l’atteinte des objectifs, le Programme des Nations Unies pour le développement a élaboré et mis en œuvre conjointement avec le Gouvernement du Bénin, un plan d’évaluation pour le cycle 2014-2018. Ce plan prévoit l’évaluation avant fin 2017 de l’Effet 2 de son programme, qui par ailleurs correspond à l’Effet 5 de l’UNDAF. Ce résultat est décrit comme suit :

|  |
| --- |
| Effet 5 : D’ici à 2018, les institutions nationales et locales appliquent d’avantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable |
| **Indicateurs** | **Référence 2014** | **Cible 2018** | **Réalisation 2016** |
| Taux d’exécution des dépenses d’investissement sur ressources propres du BGE (base ordonnancement) dans les secteurs sociaux (Education, Santé, Famille, Justice, Eau, Agriculture)  | 59,43% | 80 | 75,93% |
| Taux d’exécution des budgets d’investissement des communes retenues | 59% | 75 | ND |
| Nombre de lois de règlement votées durant une législature | 6 | 10 | 12 |
| Taux de représentativité des femmes dans les assemblées élues (Parlement et Conseils communaux) | 4,49% CC 7,23% AN | 10% CC 10% AN | 4,80% (CC) 8,43% (AN |
| Nombre de communes qui produisent chaque année le TBS (Tableau de Bord Social) | 0% | 100% | 100% |

1. **BUT DE L’EVALUATION**

Le but visé est de :

* évaluer le statut actuel de l’Effet et des trois produits qui concourent à sa réalisation,
* évaluer la pertinence et la justesse des sous-produits et des activités développées par les organes chargés de leur mise en œuvre à travers les différents projets et programmes mis en œuvre,
* évaluer la manière avec laquelle ces produits sont réalisés,
* évaluer l’efficacité avec laquelle les produits sont réalisés.
* évaluer la durabilité de l’ensemble des initiatives menées dans le cadre de la réalisation de l’Effet.

Ainsi cette évaluation devra fournir des recommandations pertinentes sur la manière dont le PNUD va améliorer les perspectives de réalisation dans le secteur dans le cadre de son prochain programme, en lien avec le Programme d’Actions du Gouvernement actuel (PAG). . Elle permettra également d’apprécier les partenariats mis en œuvre, les stratégies de mobilisation de ressources, les méthodes de travail et les structures de gestion mises en place.

1. **PORTÉE DE L’ÉVALUATION ET OBJECTIFS**

De manière spécifique, cette évaluation d’Effet doit adresser les questions suivantes sans se limiter à ces dernières:

Analyse de l’Effet

* L’Effet, ses indicateurs et ses cibles sont-elles appropriées à la situation de développement dans le Pays et au programme d’assistance du PNUD ?
* Quel est l’état actuel et les perspectives de réalisation de l’Effet avec les intrants indiqués selon sa chaîne de résultat à l’échéance 2018 ?
* Quels sont les principaux facteurs (positifs ou négatifs), internes ou externes à l’intervention du PNUD, qui affectent ou pourraient affecter la réalisation de l’Effet ?
* comment ces facteurs ont ou pourraient-ils limiter ou faciliter les progrès vers la réalisation de l’Effet ?
* Les contributions du PNUD à la réalisation de l’Effet sont-elles appropriées, suffisantes, efficaces et durables
* Les réalisations actuelles concourent-elles à l’Effet ?
* Les cibles définies sont-elles ou seront-elles atteintes ?
* Les résultats atteints ont-ils des effets sur les bénéficiaires ?
* Les résultats atteints concourent-ils à des évolutions des indicateurs de développement du pays?

Analyse des produits

* Quels sont les produits clés qui sont délivrés ou qui pourraient l’être par le PNUD pour contribuer efficacement à la réalisation de l’Effet ?
* Les produits développés par le PNUD sont-ils pertinents pour réaliser l’Effet ?
* Les indicateurs de suivi évaluation sont-ils appropriés pour rattacher ces produits à l’Effet ou y a-t-il un besoin de les améliorer ?
* Des progrès suffisants sont-ils en cours de réalisation vis-à-vis des produits du PNUD ?
* Les réalisations actuelles concourent-elles aux produits?

Analyse des ressources, des partenariats et de la gestion

* La stratégie de mobilisation de ressources du PNUD est-elle appropriée et efficace pour réaliser l’Effet ?
* La stratégie de partenariat du PNUD est-elle appropriée et efficace pour réaliser l’Effet ?
* Les structures de gestion mises en place par les partenaires de réalisation appuyées par le PNUD, ainsi que les méthodes de travail développées aussi bien par le PNUD que par ses partenaires, sont-elles appropriées et efficaces pour réaliser l’Effet ?
* D’une manière générale, évaluer la portée, la pertinence, l’efficacité et l’efficience de la mobilisation de ressources, des partenariats et des arrangements de gestion mises en place dans la réalisation de cet Effet.

Recommandations

* Sur la base des analyses ci-dessus, comment le PNUD devrait il ajuster sa programmation, ses partenariats, ses stratégies de mobilisation de ressources, ses méthodes de travail et les arrangements de gestion mis en place, pour assurer que cet effet escompté est pleinement réalisé d’ici la fin du cycle de son programme de pays 2014- 2018 ?
1. **PRODUITS ATTENDUS DE L’ÉVALUATION (PRESTATIONS) ET CALENDRIER**

Le produit clé attendu de cette évaluation d’Effet est un rapport analytique, complet et détaillé qui comprend sans toutefois se limiter aux parties suivantes :

* Résumé sommaire,
* Introduction,
* Description de l’intervention,
* Approche et méthodes d’évaluation,
* Analyse des données,
* Observations et conclusions,
* Recommandations,
* Enseignements tirés,
* Annexes du rapport.

Il ne s’agit pas d’un format prescrit mais d’un schéma type qui présente simplement une façon d’organiser les informations.

Le rapport d’évaluation finale doit être précédé par : (i) le rapport initial de la mission, (ii) l’aide-mémoire de la mission, et (iii) la version provisoire du rapport final de la mission, suivant le chronogramme ci-après :

T0 étant la date de démarrage de la mission, les consultants produiront les rapports comme suit :

* T1 = T0+ 5 jours : **Le rapport initial de la mission**

Dans ce rapport consacré à la revue documentaire, le consultant présentera le contexte de la mission, la méthodologie de conduite de la mission, la méthodologie de collecte et d’analyse des données, le chronogramme de conduite de la mission. Ce rapport doit contenir une matrice d’évaluation qui expose pour chaque critère d’évaluation, les questions et sous-questions auxquelles l’évaluation apportera une réponse en s’inspirant sans se limiter aux descriptions définies dans le champ de l’évaluation. La matrice d’évaluation devra préciser pour chaque question, les données à collecter qui renseigneront celle-ci ainsi que les méthodes à suivre pour la collecte de ces informations.

* T2 = T1+15 jours (T0+20 jours): **L’aide-mémoire de la mission**

Dans ce rapport, les consultants feront un sommaire des conclusions clés et recommandations de la mission qui sera soumis au Représentant Résident du PNUD et au Président du Comité de Pilotage de l’Effet, au moins deux (02) jours avant la réunion de débriefing. Ce rapport fera une synthèse des données collectées sur le terrain en les situant dans le temps et selon la responsabilité.

* T3 = T2+ 5 jours (T0+25 jours) : **Version provisoire du rapport final de la mission**:

La version provisoire du rapport final prendra en compte les commentaires reçus sur l’Aide-Mémoire.

* T4 = T3+5 jours (T0+30 jours) : **Version définitive du rapport global de la mission** : Ce rapport reprend et corrige le rapport précédent, en tenant compte des observations et recommandations du comité de validation (Partie nationale, PNUD).

**La durée totale de la mission sera de trente (30) jours calendaires.**

1. **MÉTHODOLOGIE DE L’EVALUATION**

L’information sur les méthodologies est globalement donnée dans la Manuel de Planification, du Suivi et de l’Evaluation axés sur les Résultats du Développement, et dans le Guide du PNUD pour les évaluateurs d’Effets.

Sur la base de ces documents de référence, et en consultation avec le PNUD Bénin, les évaluateurs doivent développer une méthodologie appropriée pour cette évaluation d’Effet.

Au cours de l’évaluation, les évaluateurs doivent pouvoir appliquer les approches suivantes dans la collecte et l’analyse des données :

* la revue de documents pertinents,
* des discussions avec la direction du PNUD Bénin, le Chargé de programme du suivi et évaluation du PNUD, le chargé suivi-évaluation au niveau de la thématique Gouvernance, Participation et Décentralisation, les responsables au niveau national de l’Effet, le Team Leader Gouvernance, les Chargés de programme de la thématique « Gouvernance, Participation et décentralisation », et les économistes du département des politiques et stratégies du PNUD,
* des interviews avec les partenaires et les parties prenantes,
* des visites de terrain,
* des réunions de consultation.
1. **COMPOSITION DE L’ÉQUIPE D’ÉVALUATION ET COMPÉTENCES REQUISES**

L’équipe d’évaluation sera constituée de deux (02) consultants : un consultant principal international, responsable de l’équipe et un consultant national à plein temps.

1. **Qualifications du/de la Consultant Principal**

|  |  |
| --- | --- |
| **Education**  | * Formation supérieur (Master ou Doctorat) en Gouvernance, Economie, avec des formations complémentaires en développement durable, évaluation des politiques et programmes, gestion des projets.
 |
| **Expérience**  | * Justifier d’au moins 10 ans d’expérience ou 10 expériences dans l’évaluation des résultats et des programmes de développement relevant de la thématique de la gouvernance, l’état de droit et la démocratie, la participation citoyenne et celle des femmes à la prise de décision et au suivi des politiques publiques, dont 05 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être très familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement
* Justifier d’au moins 02 missions d’évaluation d’Effet ou thématique dont une relative à un Effet ou à la thématique de la gouvernance, l’état de droit et la démocratie, la participation citoyenne et celle des femmes à la prise de décision et au suivi des politiques publiques
* Avoir conduit avec succès quatre (04) travaux d’évaluation de projets de développement
* Avoir exécuté avec succès au moins deux (02) missions d’évaluation pour le compte d’une agence du système des nations unies ou d’organisations internationales
* Avoir une bonne maîtrise des approches d’évaluation de la prise en compte du genre dans les projets et programmes
 |
| **Langues requises**  | * Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.
* La connaissance de l’anglais est un atout
 |

1. **Qualifications du Consultant Associé**

|  |  |
| --- | --- |
| **Education**  | * BAC+4 en gouvernance, Economie, ou tout autre diplôme équivalent avec des formations complémentaires en évaluation de projets et programmes, en gestion de projets, en gouvernance participation et décentralisation.
 |
| **Expérience**  | * Justifier d’au moins 05 ans d’expérience ou 05 expériences dans l’évaluation des programmes de développement relevant de la thématique « Gouvernance, participation et décentralisation » dont 02 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement
* Disposer de cinq (05) années d’expériences significatives en lien avec le suivi et l’évaluation de projets de développement.
* Justifier de trois (03) missions concluantes en matière d’évaluation d’Effet ou de projets du sous-secteur Gouvernance, participation et Décentralisation.
* Avoir une maîtrise de l’intégration du genre dans les actions de développement.
 |
| **Langues requises**  | * Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.
 |

1. **Responsabilités du Consultant Principal, chef de d’équipe de l’évaluation :**

Le consultant international doit avoir une forte expérience dans la conduite d’évaluations et la préparation de rapport. Il va exécuter les tâches suivantes :

* Diriger et gérer la mission d’évaluation,
* Préparer le plan détaillé sur la portée, la méthodologie et l’approche de l’évaluation,
* Assurer une division efficace et efficiente des tâches entre les membres de la mission,
* Conduire l’évaluation d’Effet conformément aux objectifs proposés et sa portée,
* Préparer et communiquer le projet de rapport,
* Finaliser le rapport (en français) et le soumettre au PNUD.
1. **Responsabilités du Consultant National, membre de l’équipe d’évaluation :**

Le consultant national doit avoir une forte expérience en évaluation. Il va exécuter les tâches suivantes :

* Faire la revue documentaire,
* Participer à la préparation de la méthodologie de l’évaluation,
* Conduire l’évaluation d’Effet conformément aux objectifs proposés et sa portée,
* Participer à la rédaction du projet de rapport d’évaluation,
* Assister le responsable de l’équipe dans la finalisation du rapport en incorporant les suggestions reçues.
1. **ÉTHIQUE D’ÉVALUATION**

Le PNUD détient le droit d’auteur du rapport d’évaluation. L’évaluation sera conduite conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l’évaluation » de l’UNEG’64. Les évaluateurs doivent veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les domaines tels que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l’anonymat et la confidentialité.

1. **MODALITÉS D’EXÉCUTION**

Le point focal de cette évaluation est le responsable de suivi évaluation du programme du PNUD qui sera assisté dans cette tâche par l’Expert en Suivi Evaluation de la thématique Gouvernance, participation et décentralisation. Pour faciliter le processus d’évaluation de l’Effet, le PNUD Bénin mettra en place un groupe de référence composé du Représentant Résident Adjoint du PNUD, de l’Economiste Principal, de l’Economiste National et du Team Leader Gouvernance. Ce groupe, en collaboration avec le responsable de suivi-évaluation point focal de cette évaluation d’Effet et de l’Expert en Suivi et Evaluation de la thématique Gouvernance, participation et décentralisation, va aider à connecter l’équipe d’évaluation avec les unités du programme, la direction du PNUD, le groupe de l’Effet 5 de l’UNDAF, le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales (MTFPAS), chef de file de la thématique, et les principales parties prenantes. De plus, ce groupe va apporter un appui substantif et logistique à l’équipe d’évaluation, et assurer un processus participatif de l’évaluation et les commentaires sur le rapport.

1. **DOCUMENTS MINIMUM A ETUDIER PAR LES EVALUATEURS**
* Des documents de stratégie nationale adaptés,
* Le Plan Cadre des Nations Unies pour l’Assistance au Développement (PCNUAD) sur la période 2014-2018,
* Le Document de Programme Pays (CPD) du PNUD sur la période 2014-2018,
* Le Guide du PNUD en matière de Planification, du Suivi et de l’Evaluation axés sur les Résultats de Développement,
* Le Guide du PNUD pour les Evaluateurs d’Effet,
* La note technique du PNUD sur la Gestion Axée sur le Résultat,
* Les Rapports Nationaux sur le Développement Humain,
* Les Rapports sur les OMD au Bénin,
* Les rapports d’activité des partenaires de réalisation,
* Le Bilan Commun de Pays.
1. **METHODES D’EVALUATION DES OFFRES**
2. **Cadre de coopération**

Les offres resteront valables pour un délai de 60 jours.

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicable aux contrats individuels (IC)

1. **Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques sera faite avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés.

***Evaluation techniques***

Les consultants seront évalués conformément à la grille ci-dessous :

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70% des points à l’issue de l’évaluation technique seront pris en compte pour l’évaluation financière

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères techniques (Consultant Principal)** | **Points** |
| Formation supérieur (Master ou Doctorat) en Gouvernance, Economie, avec des formations complémentaires en développement durable, évaluation des politiques et programmes, gestion des projets. | 10 |
| 10 ans d’expérience ou 10 expériences dans l’évaluation des résultats et des programmes de développement relevant de la thématique de la gouvernance, l’état de droit et la démocratie, la participation citoyenne et celle des femmes à la prise de décision et au suivi des politiques publiques, dont 05 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être très familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement | 20 |
| Au moins 02 missions d’évaluation d’Effet ou thématique dont une relative à un Effet ou à la thématique de la gouvernance, l’état de droit et la démocratie, la participation citoyenne et celle des femmes à la prise de décision et au suivi des politiques publiques | 15 |
| (04) travaux d’évaluation de projets de développement | 15 |
| (02) missions d’évaluation pour le compte d’une agence du système des nations unies ou d’organisations internationales  | 10 |
| bonne maîtrise des approches d’évaluation de la prise en compte du genre dans les projets et programmes | 20 |
| Approche méthodologique pertinente au regard des exigences du PNUD en termes d’évaluation d’effets *et intégrant notamment la participation et le genre* * Compréhension de la mission (03 points)
* Clarté (02 points)
* Cohérence de l’approche (02 points)
* Chronogramme (03)
 | 10 |
| **Total des points**  | **100 pts** |
| **Critères techniques (Consultant Associé)** | **Points** |
| BAC+4 en gouvernance, Economie, ou tout autre diplôme équivalent avec des formations complémentaires en évaluation de projets et programmes, en gestion de projets, en gouvernance participation et décentralisation. | 10 |
| 05 ans d’expérience ou 05 expériences dans l’évaluation des programmes de développement relevant de la thématique « Gouvernance, participation et décentralisation » dont 02 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement. | 20 |
| cinq (05) années d’expériences significatives en lien avec le suivi et l’évaluation de projets de développement | 20 |
| trois (03) missions concluantes en matière d’évaluation d’Effet ou de projets du sous-secteur Gouvernance, participation et Décentralisation. | 30 |
| *Avoir une maîtrise de l’intégration du genre dans les actions de développement*  | 20 |
| **Total des points**  | **100 pts** |

***Evaluation Financière***

La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante :

Sf=100 x Fm /F, où Sf est le score financier, Fm est la proposition la moins disante et F le prix de la proposition considérée.

***Evaluation finale***

La méthode combinée sera utilisée pour l’évaluation finale.

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ;

La note totale (T) sera donc : T= St X 0,70 + Sf X 0,30

Le consultant retenu par profil sera celui qui totalisera le maximum de points combinés (cumul des notes technique et financière)

***Modalités de paiement***

Le paiement se fera selon les modalités suivantes :

* 20% : Après dépôt et acceptation du rapport de démarrage
* 50% après réception de la version provisoire du rapport de la mission
* 30% après intégration des commentaires et réception de la version définitive du rapport de la mission

**13. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L’OFFRE**

Pour démontrer ses qualifications, le (la) candidat(e) devra soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Offre** | **Documents** | **Description** | **Forme** |
| **Partie 1 :** Offre Technique | Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue  | Une description expliquant : | Pas de formulaire spécifique |
| **En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ;**  |
| **La démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. Un chronogramme indicatif des activités** |
| Curriculum Vitae | Fournir votre CV détaillé |  |
|  Formulaire P11 | Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | [Formulaire P11 disponible sur le site du PNUD](http://www.cd.undp.org/hr/P11_SCs_%20IC.doc)  |
| Diplômes | Envoyer une(les) copies du (des) diplômes |   |
|  | Preuve de missions similaires réalisées | Fournir les attestations de bonne fin d’exécution ou tout autre document prouvant l’exécution de missions similaires |  |
| **Partie 2 :** Offre Financière | Tableau des coûts | Remplir le canevas ci-dessous |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| L’offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total qui doit comprendre tous les coûts associés pour le travail mentionné plus haut dans une enveloppe séparée et le mode de paiement souhaité en tenant compte de 30 jours calendaires.En cas d’intervention hors de Porto-Novo, Calavi et Cotonou, le déplacement est assuré et les Perdiem seront payés additionnellement au taux national.**Canevas de présentation de l’offre Financière**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Désignations | Taux h/j | Nombre/Qté | Montants |
| Honoraire |  | 30 |  |
| Billet d’avion (s’il y a lieu) |  |  |  |
| DSA à Cotonou (s’il y a lieu) |  |  |  |

 |

Les offres incomplètes seront rejetées.